



LA PAIE ET LES DERNIÈRES RÉFORMES

RESSOURCES HUMAINES

FORMATION LA PAIE ET LES DERNIÈRES RÉFORMES

DE LA PRATIQUE PAIE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES : MAÎTRISEZ L'ESSENTIEL

RÉFÉRENCE : BU04007

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 30.04.2025)

1. Définition des besoins

2. Évaluation des connaissances

3. Formation

4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation **La paie et les dernières réformes** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **La paie et les dernières réformes** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification...) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **La paie et les dernières réformes** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **La paie et les dernières réformes** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Responsables des ressources humaines, secrétaires, assistants... ou toute personne nécessitant le traitement de paie.

Prérequis

Avoir de bonnes bases en paie.

Objectifs du stage

La formation **La paie et les dernières réformes** a pour objectifs de :

- Savoir établir une fiche de paie conforme de A à Z.
- Maîtriser les rubriques obligatoires et variables de la paie.
- Intégrer les évolutions légales récentes : SMIC, seuils, heures sup, IJSS, net social, etc.
- Comprendre et appliquer les règles de DSN (Déclaration Sociale Nominative).
- Réduire les risques d'erreurs en paie.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en comptabilité et en paie.

Divers supports de cours fournis. Méthode pédagogique participative.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique

CONTENU DU PROGRAMME

Notre formation complète "**La Paie et les Dernières Réformes**", est conçue pour vous fournir toutes les connaissances nécessaires pour gérer efficacement la paie dans le cadre des dernières réformes législatives.

Au cours de cette formation, vous apprendrez à présenter correctement un bulletin de paie, à déterminer le salaire brut, à calculer le salaire imposable et le salaire net, ainsi qu'à gérer les absences et les congés payés.

Vous aborderez également les aspects liés au départ d'un salarié, aux cotisations sur les salaires, aux réductions de cotisations et aux déductions forfaitaires pour frais. De plus, vous examinerez les plafonds et les tranches de salaires, les taxes assises sur les salaires, ainsi que la déclaration et le versement des cotisations. Enfin, nous traiterons en détail le prélèvement à la source.

Avec ce programme complet, vous serez prêt à gérer la paie de manière efficace et conforme aux dernières réglementations en vigueur.

PROGRAMME DE FORMATION

BASES ET STRUCTURE D'UNE FICHE DE PAIE

- ▶ Éléments constitutifs : brut, charges, net.
- ▶ Les mentions obligatoires.
- ▶ Les variables mensuelles : heures, primes, absences, congés.
- ▶ Focus sur le "Net social" (obligatoire depuis juillet 2023 sur les bulletins).

MAÎTRISE DES COTISATIONS SOCIALES

- ▶ Cotisations URSSAF, retraite, prévoyance, CSG-CRDS.
- ▶ Exonérations et réductions de charges (réduction générale, JEI...).
- ▶ Plafond de la sécurité sociale et tranches.

CAS SPÉCIFIQUES

- ▶ Heures supplémentaires et complémentaires.
- ▶ Arrêts maladie, maternité, IJSS.
- ▶ Primes, avantages en nature, titres-restaurant.
- ▶ Rupture de contrat : solde de tout compte, indemnités.

RÉFORMES RÉCENTES ET NOUVEAUTÉS

- ▶ SMIC et barèmes actualisés.
- ▶ Réforme du régime social des indemnités de rupture.
- ▶ Evolution de la DSN (phases, contrôles, sanctions).
- ▶ Anticipation des réformes en projet (ex : bulletin simplifié universel).

LA DSN ET LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- ▶ Périodicité et contenu de la DSN.
- ▶ Contrôles préventifs et signalements d'événements.
- ▶ Gestion des anomalies.

CAS PRATIQUES

- ▶ Élaboration manuelle et sur logiciel d'une fiche de paie complète.
- ▶ Simulations de paie avec variables et événements particuliers.
- ▶ Analyse de bulletins réels avec décryptage ligne par ligne.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

Votre formateur **La paie et les dernières réformes**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **La paie et les dernières réformes** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](#) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](#) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](#) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](#) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Formation **La paie et les dernières réformes** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdass, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION